



La paroisse des Saints Apôtres reprend quelques unes de ses activités ouvertes au public



- Messe le lundi à 19h à l'église saint Jacques (précédée de l'oraison silencieuse à 18h15) avec l'Oratoire en projet de fondation.
- 19h messe les mardis et jeudis à la Chapelle des Œuvres (Cathédrale)
- 9h messe le vendredi matin à Notre Dame d'Obezine

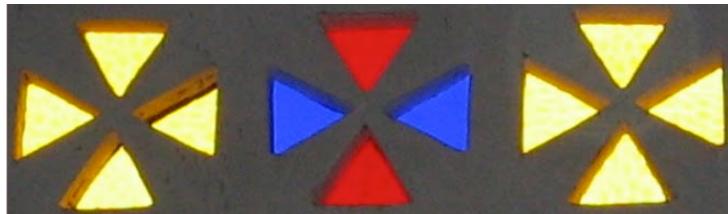


Permanence d'écoute et de confession :

- le mardi et le jeudi de 15h30 à 19h à l'église Saint-Martial
- le vendredi de 15h30 à 16h30 à l'église Saint-Martial
- le samedi de 11h à 12h à la cathédrale.

- La Fraternité Trinitaire vous propose :

Messe : 12h du mardi au vendredi à l'église Saint Martial
Adoration : 18h du mardi au vendredi à l'église Saint-Martial.
Vêpres : 18h30 le mardi et le jeudi ; 17h40 le dimanche.
Lectio Divina : 11H20-11h45 le mardi, le jeudi et le vendredi à Mambré.
Distribution d'invendus pour les personnes en situation de précarité : 20h15 le mardi à Béthanie (9 rue Fanfrelin)



La Cathédrale Saint-Pierre, l'église Saint-Martial et l'église Saint-André sont ouvertes tous les jours.

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 03/02/2026 -

<https://charente.catholique.fr/grand-angouleme/actualites/la-paroisse-des-saints-apotres-reprend-quelques-unes-de-ses-activites-ou>